

# L'Épiphanois

Municipalité de Saint-Épiphane

Mon choix  
de vie? Une vie  
de choix!

Municipalité de  
Saint-Épiphane

[www.saint-epiphane.ca](http://www.saint-epiphane.ca)

ÉDITION SEPTEMBRE 2019

## DANS CE NUMÉRO

Mot du maire  
Résolutions  
Mot du DG  
Rappels  
Avis public  
Publicités et messages  
Environnement  
Bulletin infos sécurité incendie  
La page santé  
Fête Nationale  
Activités - Sports, Culture et Vie communautaire  
Camp de jour 2019  
Festival de l'Épi 2019  
L'automne à grands pas  
Cours de danse « Fitness »  
Bibliothèque municipale  
Conseil santé  
Dates des séances 2019  
Numéros de téléphone

## HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi  
9h - 12h / 13 h 30 - 16 h 30  
Mardi  
9h - 12h / 13 h 30 - 16 h 30  
Mercredi  
9h - 12h / 13 h 30 - 16 h 30  
Jeudi  
9h - 12h / 13 h 30 - 16 h 30  
Vendredi  
9h - 12h

## 3<sup>E</sup> VERSEMENT DE TAXES

Rappel : c'est ce 27 septembre qu'arrive à échéance votre troisième paiement des taxes municipales. Prière d'en prendre bonne note afin de vous éviter les coûts inutiles d'intérêts.

## FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé le lundi 14 octobre 2019, en raison de la Fête de l'Action de grâce.

## MARCHÉ DE NOËL 2019

À mettre à votre agenda que le marché de Noël du Cercle de fermières de Saint-Épiphane se tiendra le samedi 30 novembre prochain.

## COURS DE DANSE « FITNESS »

Cette année encore, la dynamique professeuse de danse Fitness, madame Francine Ouellet, attend vos inscriptions pour ses cours de danse qui débuteront le 25 septembre (détails à l'intérieur).

## DÉMOLITION DU CENTRE DES LOISIRS SIMONE-SIMARD

La démolition de l'ancien Centre des loisirs est débutée, d'autres projets sont prévus pour combler cet espace. À découvrir dans les prochains mois!

## S'UNIR POUR PROSPÉRER



Chers amis (es), Madame, Monsieur,

La saison estivale tire malheureusement à sa fin et déjà nous devons nous préparer pour les saisons plus froides. Par contre, souhaitons-nous tout de même d'avoir un bel automne avant!

Quand nous parlons de l'automne, nous parlons aussi budget. À ce sujet, nous prévoyons un budget compliqué vu toutes les augmentations que nous recevons des différents services et de toutes les obligations qui nous sont refilées. Loin de là mon intention d'être négatif, mais plutôt d'être réaliste! Nous travaillerons fort afin de minimiser les dépenses le plus possible sur lesquelles nous avons un contrôle et pour le reste nous n'aurons pas d'autres choix que de subir (ce qui n'est pas facile à accepter, il faut se l'avouer).

### Développement résidentiel (Une première pour notre municipalité)

Une entente de principe est conclue avec un propriétaire terrien pour le développement résidentiel d'une de nos rues. Pour nous, il s'agit d'une bonne nouvelle et c'est également une première dans notre Municipalité grâce à nos démarches. En effet, ce sera la première fois qu'un promoteur s'impliquera financièrement avec la Municipalité dans ce type de projet. Bien qu'essentiel à notre communauté, nous ne le ferons pas en prenant tous les risques. Lorsque l'entente sera acceptée et signée entre les deux parties, plus de détails vous seront communiqués.

### Voirie municipale

Une démarche sera entreprise avec une firme d'ingénierie pour procéder à l'évaluation des coûts pour refaire des routes, soit le 3e Rang Ouest et le 2e Rang Est. Nous sommes conscients que ces routes sont en très mauvais état, malgré quelques récents investissements. Quand nous aurons les résultats de cette évaluation, nous déposerons une demande d'aide au gouvernement du Québec, en espérant une réponse positive à venir.

### Camion de déneigement

Présentement, notre nouveau camion de déneigement International 2020 est en commande et devrait être livré d'ici la fin de septembre. Donc, après il ne restera qu'à équiper ce camion d'équipement de déneigement, en espérant la livraison d'ici la fin de l'année.

La rénovation du camion Inter 2003 est presque complétée et sera prête pour la prochaine saison d'hiver. Il s'agit de deux investissements majeurs pour notre Municipalité.



### Service des sports, de la culture et de la vie communautaire

L'entente intermunicipale entre nous et la Municipalité de Saint-Hubert-de-RDL prendra fin le 31 décembre prochain. Pour la suite, il y aura donc d'importantes décisions à prendre avec notre technicien d'ici la fin du mois de septembre

### Camp de jour 2019

En général, nous avons reçu de très bons commentaires concernant le camp de jour cet été. Nous sommes convaincus qu'une grande amélioration de ce service a été appréciée de la plupart des parents et de leurs enfants. Il y aura toujours de la place à l'amélioration et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour poursuivre les choses positivement.

### Démolition du Centre des loisirs Simone-Simard

Nous avons octroyé le contrat de démolition du vieux Centre des loisirs, et ce, à un coût moindre de ce qui était prévu au budget (donc à coût nul pour les citoyens de Saint-Épiphane). La démolition est maintenant terminée, imaginez-vous ce qui pourrait prendre la place sur ce terrain ? Cela pourrait être un beau parc d'amusement pour nos enfants ? Le conseil travaillera assidument sur ce projet pour que vous, Épiphanois, Épiphanoise, soyez fiers de votre beau village.

### Garage municipal

L'octroi du contrat d'architecture de la rénovation et de l'agrandissement du garage municipal a été attribué à M. Daniel Dumont et le contrat d'ingénierie à la Firme Actuel Conseil. Si tout se passe comme prévu avec ce contrat et si la présentation finale est acceptée par le gouvernement du Québec, le projet devrait avoir lieu au printemps 2020. À suivre...

Pour terminer, je vous souhaite à chacun de vous une belle saison automnale.

Au plaisir!

*Renald Côté*  
*Maire de Saint-Épiphane*



**Résolution 19.08.185**

**DEMANDE D'AUTORISATION – Embauche d'un préposé à l'entretien**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a un besoin en main-d'œuvre pour remplacer le départ du préposé à l'entretien;

**CONSIDÉRANT QU'**il s'agit d'un poste à temps partiel à l'année;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs annonces ont été publiées sur des forums numériques et dans les médias sociaux de la Municipalité; et

**CONSIDÉRANT QUE** parmi les candidatures reçues, la Municipalité a retenu celle de Monsieur Aleck Tremblay qui est déjà en poste pour la saison estivale comme manœuvre dans l'équipe de voirie.

**EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Abel Thériault et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'engager Monsieur Aleck Tremblay au poste de préposé à l'entretien. Il est également entendu par cette résolution que le Maire de la Municipalité et la Direction générale sont mandatés pour négocier les conditions de travail, lui expliquer son environnement de travail, planifier une ou des formations ainsi que de lui faire signer un nouveau contrat de travail.

**Résolution 19.08.182**

**DEMANDE D'AUTORISATION – Octroi de contrat en services professionnels en architecture – Projet municipal mise aux normes du garage municipal**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a un projet de mise aux normes pour son garage municipal;

**CONSIDÉRANT QU'**elle a reçu du RÉCIM (Réfection et Construction des Infrastructures municipales) une lettre d'intérêt pour une subvention couvrant 65% du coût total du projet;

**CONSIDÉRANT QUE** pour se faire confirmer ce financement et en obtenir d'autres sources, la Municipalité doit travailler le plus rapidement le dossier avec un professionnel en architecture;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité s'est montrée satisfaite de son travail lors de la construction du Centre communautaire Innergex Viger-Denonville, celle-ci a demandé une soumission pour son projet de mise aux normes à l'architecte Monsieur Daniel Dumont;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant soumissionné par l'architecte est de l'ordre de vingt-et-un mille deux cents dollars (21 200,00 \$) plus les taxes en vigueur;

**CONSIDÉRANT QUE** les fonds pour financer cet octroi de contrat n'ont pas été budgétés avec le règlement municipal 358-18 sur les prévisions budgétaires de 2019; et

**CONSIDÉRANT ALORS QUE** les fonds nécessaires seront prélevés à travers une combinaison de financement dont celui annoncé du RÉCIM, de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) et d'un emprunt.

**EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Abel Thériault et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'accepter la soumission de l'architecte Monsieur Daniel Dumont pour le projet municipal de mise aux normes du garage municipal. Il est également entendu par cette résolution que la Direction générale s'occupera du dossier.

## EN DIRECT DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



### Résolution 19.09.206

#### **DEMANDE D'AUTORISATION – Octroi de contrat pour un mandat de démolition du Centre des Loisirs Simone-Simard**

**CONSIDÉRANT QUE** la résolution du Conseil municipal numéro 19.07.163 autorisait la Direction générale de la Municipalité à lancer les procédures pour un appel d'offres public pour la démolition du Centre des Loisirs Simone-Simard;

**CONSIDÉRANT QUE** les fonds nécessaires à la réalisation de ce mandat proviennent d'une provision prévue à cette fin, mis en place en 2017 et dont le solde restant est de cinquante-huit mille cinq cent quatre dollars (58 504,00 \$);

**CONSIDÉRANT QUE** l'appel d'offres public a été publié sur le Système Électronique d'Appel d'Offres du Gouvernement du Québec (SEAO) et dans le journal régional « Info-Dimanche »;

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissionnaires avaient jusqu'au 27 août 15h00 pour déposer leurs soumissions;

**CONSIDÉRANT QU'**à l'ouverture publique des soumissions le 27 août 15h00, il y avait sept (7) soumissionnaires qui ont déposé des offres jugées conformes; et

<u>COMPAGNIE</u>	<u>PRIX SOUMISSIONNÉ</u>
DEM Action	46 830,00 \$
Bourgoin Dickner	73 492,00 \$
Transport Yoland Côté et Fils	95 600,00 \$
Entreprises Géniam	76 500,00 \$
Art Dem inc.	79 514,00 \$
Construction Germain Dumont	107 750,00 \$
Choc Démolition	54 365,00 \$

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité entend continuer à se conformer aux meilleures pratiques en cours dans l'Administration publique pour la procédure d'appel d'offres, la gestion du contrat au quotidien avec l'adjudicataire et ainsi que dans l'évaluation de rendement de ce dernier.

**EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur le conseiller Abel Thériault et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal d'octroyer le contrat de démolition du Centre des Loisirs Simone-Simard au plus bas soumissionnaire conforme, soit DEM Action pour le montant soumissionné. Il est également convenu par cette résolution d'en confier la responsabilité à la Direction générale de la Municipalité.

### Résolution 19.09.195

#### **DEMANDE D'AUTORISATION – Présence policière accrue sur le territoire municipal afin de contrer le problème de la vitesse**

**CONSIDÉRANT QUE** le Code de sécurité routière s'applique sur l'ensemble des chemins autoroutiers de la Municipalité de Saint-Épiphanie;

**CONSIDÉRANT QUE** si le Conseil municipal a le pouvoir de limiter et de contrôler par réglementation la vitesse sur les chemins autoroutiers qui sont sous sa responsabilité, il n'en demeure pas moins que l'applicabilité de leurs mesures est entre les mains de la Sûreté du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la Sûreté du Québec dans la Municipalité Régionale de Comté de Rivière-du-Loup a le rôle de police municipale auprès de nos communautés;

**CONSIDÉRANT QU'**une des missions opérationnelles de la Sûreté du Québec est d'assurer la sécurité sur le réseau de transport québécois;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Épiphanie compte sur son territoire plusieurs infrastructures destinées à des clientèles composées de personnes dites vulnérables selon la définition de la Société de l'assurance automobile du Québec (S.A.A.Q.);

**CONSIDÉRANT QUE** parmi ces infrastructures, nous retrouvons sur le territoire de la Municipalité une école primaire, une Habitation à Loyer Modique (H.L.M.), une résidence pour personnes âgées, un CLSC ainsi qu'un salon funéraire;

**CONSIDÉRANT QUE** depuis quelques mois, plusieurs citoyens physiques, institutionnels ou corporatifs ont rapporté à la Municipalité des situations dangereuses où la vitesse et le non-respect des règles les plus élémentaires du Code de sécurité routière ont été observés;

**CONSIDÉRANT QUE** ces observations ont été relatées tant sur les routes à responsabilité municipale que celles à responsabilité provinciale; et

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs de ces observations ont été également faites à proximité de lieux où des clientèles dites vulnérables se déplacent, fréquentent ou demeurent.

**EN CONSÉQUENCE DE QUOI, IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Guillaume Tardif et unanimement résolu par les membres présents du Conseil municipal de mandater la Direction générale pour transmettre une requête pour une plus grande présence policière sur les chemins autoroutiers de la Municipalité et la mise en fonction sur le territoire municipal de radar de vitesse pédagogique. Il est également convenu par cette résolution que son préambule en fait partie intégrante et représente par le fait même la parole du Conseil municipal dûment élu de la Municipalité de Saint-Épiphanie.

## Mot de DGSTEPH – Directeur général de la Municipalité

Bonjour à tous,

Aujourd'hui, cela fait tout juste une année que je suis arrivé à mon poste, il est l'heure d'un premier bilan! J'ai donc envie de faire les choses différemment pour ce mot du DG. J'ai le goût de m'entretenir avec vous de mes impressions au sujet de votre Municipalité ainsi que de ma vision pour elle que j'ai le goût de travailler avec vous, la communauté, les employés municipaux et avec mes patrons qui sont les membres du Conseil municipal. Que voulez-vous? Vos élus ont engagé un rêveur pragmatique qui ne carbure qu'à œuvrer pour le bien-commun à long terme d'une communauté! 😊



Lorsque j'ai vu l'offre d'emploi pour le poste de directeur général ici à Saint-Épiphane, j'ai été tout de suite intrigué par votre Municipalité! Tellement que j'ai décidé d'appliquer pour le poste! Pour moi, cela représentait aussi un grand pas en avant dans ma carrière de haut fonctionnaire public. Je travaillais depuis les 4 dernières années dans un petit village de 200 personnes avec très peu d'employés et bénévoles et là, j'appliquais dans un village de près de 900 personnes avec énormément plus d'employés et de bénévoles à guider et gérer!

Évidemment, vous comprendrez que mon intérêt a continué de croître lorsqu'on m'a appelé pour l'entrevue! D'ailleurs, comme chaque fois que je passe un entretien, je me prépare toujours en faisant des recherches sur la compagnie ou l'organisation qui va recevoir en entrevue. Ce que j'ai découvert de votre communauté m'a charmé au plus haut point et m'a permis du même coup de commencer à entrevoir la vision que je vais évoquer plus loin avec vous!

J'ai découvert une communauté qui a abrité certains de mes ancêtres et vous comprendrez que j'ai été complètement abasourdi par cette révélation! Mon arrière-grand-mère est née ici dans le village dans les années 1880 sous le nom de famille de Deschamps! C'est ma grand-maman qui me l'a dit avec tellement de fierté puisque son petit-fils avait la possibilité ainsi de retourner à ses racines. Moi, qui n'avait jamais entendu parler de Saint-Épiphane et qui avait vécu toute ma vie à Longueuil à part les 5 dernières années, voilà que je découvrais cette nouvelle avec la plus grande des stupéfactions!

J'ai découvert également que vous étiez une communauté qui avait su se renouveler dans le temps tel le village des irréductibles Gaulois d'Astérix et Obélix. J'ai même vu un texte d'un journaliste qui révélait que plus de la moitié des maisons de Saint-Épiphane était habitée par de jeunes familles! J'ai découvert également que vous étiez une communauté qui avançait avec assurance vers son avenir avec le renouvellement de plusieurs de vos infrastructures. Ce n'est pas rien tout ça puisque cela veut dire que vous avez confiance en tant que collectivité envers votre destinée! Vos décideurs qui vous représentent l'ont d'ailleurs très bien compris puisque ces gestes ainsi que plusieurs autres représentent bien cette soif de changement.

Cette soif que j'ai perçue moi aussi très vite est essentielle à l'édification de la vision que j'ai imaginée pour votre communauté. D'ailleurs, je ne pourrai jamais la mettre en place seul! Il est vrai qu'à part le Conseil municipal, la Direction générale d'une Municipalité est le poste qui a le plus de pouvoir pour développer une communauté, mais ce dernier ne peut avancer seul s'il veut réussir! Il a besoin du support de ses patrons et de ses employés certes, mais tellement de la population aussi!

## Mot de DGSTEPH – Directeur général de la Municipalité (suite)



Ainsi donc, la vision imaginée est celle d'une communauté qui se démarque des autres par l'implication de ses citoyens et par la joie de vivre qu'ont ces derniers à y vivre! J'entrevois aussi une communauté qui est animée par un profond désir d'être fière et heureuse sur le territoire qu'elle a choisi pour s'établir et s'épanouir! Des activités à profusion avec de nombreux intervenants et pour tous les âges! Une communauté qui a à cœur le développement de leur progéniture avec une grande implication des parents dans les activités de ces derniers! Une communauté qui supporte ses groupes communautaires puisqu'elle sait pertinemment que ces derniers œuvrent pour elle! Une communauté où ses membres sont animés par un profond sentiment d'appartenance à cette dernière! Une communauté finalement où les citoyens et organisations ont à cœur leur développement avec une culture bien enracinée de donations à des groupes communautaires ou publics locaux!

Il est certain que cette vision n'arrivera pas seule et demain matin! Par contre, je peux vous garantir que je vais y œuvrer corps et âme dans l'exercice de mes fonctions! Ma passion de SERVIR UNE COMMUNAUTÉ est constamment interpellée par une vision comme celle-ci! J'y trouve même un grand sentiment d'accomplissement à l'imaginer et à œuvrer aujourd'hui et demain pour son avènement! WOW! Imaginez aussi ma fierté, celle de nos employés et de vos élus si tout le monde ensemble réussissent à vous l'insuffler et à se l'insuffler à eux-mêmes! Imaginez VOTRE fierté lorsque vous verrez les changements apparaître dans la durée en sachant que vous y avez contribué.

### EN CONCLUSION

La fierté et le fait d'être heureux ne sont pas des choses qui arrivent seules et par la décision d'autres personnes que nous-mêmes! Je crois sincèrement que chaque individu est responsable de sa vie et de son existence. Cette règle, j'y crois également pour les groupes, les compagnies et autres organisations! Je crois également que la vie est loin d'être facile il est vrai, mais elle est tellement belle et courte qu'il faut profiter de chacun des moments qui passent comme si c'était le dernier!

En vivant ainsi et en m'efforçant que ma vie soit cohérente avec mes paroles et mes pensées, j'œuvre et je construis ma vie pour ne pas avoir de regret à mon dernier jour! Je vous souhaite tellement de vivre votre existence de communauté ainsi... Ce faisant, vous verrez que c'est magique les changements qui surviennent par la suite!

Si vous avez des questions ou des commentaires, ne pas hésiter à communiquer directement avec moi par courriel ([direction@saint-epiphane.ca](mailto:direction@saint-epiphane.ca)), par téléphone au 418-862-0052 poste 21 ou tout simplement en personne en venant me voir au bureau municipal durant les heures de bureau.

SOYEZ FIERS ET SOYEZ HEUREUX PUISQUE VOUS ÊTES DES ÉPIPHANOIS! 😊

DGSTEPH



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE**

***AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ***

**AVIS PUBLIC**

***Rôle triennal d'évaluation 3<sup>e</sup> année***

**EST** par les présentes donné par le soussigné, Monsieur Stéphane Chagnon, directeur général – secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la troisième année du rôle d'évaluation 2018, 2019 et 2020 de la Municipalité de Saint-Épiphane a été déposé à mon bureau le 9 septembre 2019;

**QUE** pour l'exercice financier 2020 du rôle d'évaluation foncière 2018, 2019 et 2020 de la Municipalité de Saint-Épiphane, une demande de révision prévue par la section 1 du Chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu des articles 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

**QUE** la demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagné du montant d'argent prescrit par la réglementation pertinente, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée (*le formulaire ainsi que la réglementation associé aux coûts de cette opération sont disponible en format papier à la MRC de Rivière-du-Loup ainsi qu'au bureau municipal de la Municipalité*);

**QUE** le dépôt de la demande est considéré comme étant effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son renvoi par courriel recommandé à la Municipalité, à l'attention de la Direction générale;

**QUE** dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception; et

**QUE** dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

**DONNÉ** à Saint-Épiphane, le 9<sup>e</sup> jour du mois de septembre deux mil dix-neuf (2019).

**Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.  
Directeur général – secrétaire-trésorier**

## Le 150e de Saint-Épiphanie

L'année 2020 marque les 150 ans de Saint-Épiphanie! Pour célébrer l'évènement, les différents organismes du village prépareront, à chaque mois de l'année, une activité spéciale. Les festivités commenceront dès janvier. La fin de semaine du 17, 18 et 19 juillet marquera la grande célébration du 150e. Différentes activités s'y tiendront pour toutes les familles. Au menu, souper retrouvailles, chansonniers locaux, groupe de musique invité, déjeuner et encore plus. Nous vous invitons aussi à décorer l'extérieur de votre maison pour courir la chance de gagner le concours de décorations de Saint-Épiphanie. Le 1er janvier 2020, la programmation complète des activités vous sera dévoilée. Nous sommes impatients de fêter cet anniversaire avec vous!

Le comité du 150e de Saint-Épiphanie

### À VENDRE

- Bois de chauffage en 8 pieds et en 16 pieds
- Tôle usagée 19 pieds
- Escalier en bois franc, 13 pieds
- Porte d'intérieur 30"X32"
- Herse hydraulique de 10 pieds et une de 20 pieds
- Charrue à 2 versoirs
- Remorque 14'X5'
- Porte patio de style français de 6'
- Renhausseur à patates
- Mélangeur à béton
- Tracteur Case Inter Magnum 7240, 240 HP
- Fourche à fumier
- Trust de 24 pieds
- Wagon Normand 6 roues
- Lot de venir, madriers, planches embouvetées
- Gratte-panier 14 pieds tandem
- Balançoire avec toit

Yvon Gagné 418-860-6541

### VENTE DE GARAGE

Le Dimanche 29 septembre 2019

De 10 h à 15 h

Au 239, 4<sup>ème</sup> Rang Ouest, Saint-Épiphanie

Plusieurs articles doivent partir, occasion unique!



**MAISON FUNÉRAIRE**  
**Marc-André Rioux Ltée**

**MARIO PELLETIER**

C.P. 934, 169 LAFONTAINE

RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3Z5

TÉL. : 418 862-2668

TÉLÉC. : 418 862-0939

info@m-a-rioux.qc.ca

www.m-a-rioux.qc.ca

**La Coop**  
**Agriscar**



**BMR**

108 RUE COOP  
SAINT-ARSENÈ  
418 862 3795

# RAPPEL-RÈGLEMENT SUR LES ANIMAUX

Pour donner suite à certaines plaintes reçues à nos bureaux, nous tenons bon de vous rappeler que si vous êtes propriétaires d'un ou des animaux vous devez vous conformer au règlement sur les animaux no. 316-13, disponible sur le site Internet de la Municipalité dans l'onglet Vie démocratique et « Règlements municipaux », vous trouverez ci-dessous les principaux articles.

## **Article 16**     Laisse

Dans les endroits publics, à l'exception des aires d'exercices canins prévus à cet effet par la municipalité, tout chien et tout chat doit être tenu en laisse par son gardien, au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de deux (2) mètres, incluant la poignée.

Cette laisse et le collier doivent être de matériaux suffisamment résistants, compte tenu de la taille et du poids de l'animal, pour permettre à son gardien de le maîtriser en tout temps.

## **Article 21**     Garde d'un chien sur une propriété privée

Sur le terrain sur lequel est situé le bâtiment occupé par le gardien ou sur tout autre terrain privé où il se trouve avec l'autorisation du propriétaire ou de l'occupant de ce terrain, tout gardien d'un chien doit le maintenir, selon le cas :

1. dans un bâtiment d'où il ne peut sortir;
2. dans un enclos entièrement fermé ou sur un terrain clôturé de tous ses côtés, la clôture étant d'une hauteur suffisante, compte tenu de la taille de l'animal, pour l'empêcher de sortir de l'enclos ou du terrain où il se trouve et étant dégagée de neige ou de matériaux permettant au chien de l'escalader;
3. sur un terrain qui n'est pas clôturé de tous ses côtés, attaché à un poteau au moyen d'une chaîne ou d'une corde de fibre métallique ou synthétique. Le poteau, la chaîne ou la corde et l'attache doivent être d'une taille et d'une résistance suffisante pour empêcher le chien de s'en libérer.

La longueur de la chaîne ou de la corde ne doit pas lui permettre de s'approcher à moins de deux (2) mètres d'une limite de terrain qui n'est pas séparée du terrain adjacent par une clôture suffisante, compte tenu de la taille de l'animal, pour l'empêcher de sortir du terrain où il se trouve. S'il s'agit d'un terrain accessible par plusieurs occupants, la chaîne ou la corde et l'attache ne doivent pas lui permettre de s'approcher à moins de deux (2) mètres d'une allée ou d'une aire commune;

4. sur un terrain sous le contrôle direct du gardien, celui-ci devant avoir une maîtrise constante de l'animal.

## **Article 26**     Licence obligatoire

Nul ne peut être le gardien d'un chien ou d'un chat, à l'intérieur des limites de la Municipalité, sans avoir obtenu la licence obligatoire, conformément aux dispositions du présent règlement.

## **Article 27**     Demande de licence

Toute demande de licence doit être effectuée au moyen du formulaire prévu à cette fin et doit indiquer les nom, prénom, adresse et numéro de téléphone de la personne qui fait la demande ainsi que la race, le sexe, la couleur, le poids, l'âge et le nom du chien ou du chat pour lequel la demande est faite. Une licence est délivrée à toute personne qui présente une demande conforme aux dispositions du présent règlement et qui paie le montant de 20 \$. Elle demeure valide tant que le chien est vivant.

## **Article 35 :**     Nuisances

Les faits, circonstances, actes et gestes ci-après énoncés constituent des nuisances et sont interdits. Le gardien auteur d'une telle nuisance ou dont l'animal agit de façon à constituer une telle nuisance contrevient au présent règlement et commet une infraction :

1. le fait pour un animal de japper, aboyer, hurler ou gémir de manière à troubler la paix et la tranquillité ;
2. le fait pour un animal de mordre ou de tenter de mordre une personne ou un animal ;
3. le fait pour un animal de détruire, salir ou endommager la propriété publique ou privée ;
4. le fait pour un animal de déplacer ou de fouiller dans les ordures ménagères ;
5. le fait de négliger de nettoyer de façon régulière les excréments sur sa propriété et de ne pas maintenir les lieux dans un état de salubrité adéquate ;
6. le fait pour un gardien de laisser son animal seul sans la présence d'un gardien ou de soins appropriés pour une période de plus de vingt-quatre (24) heures ;
7. la présence d'un animal sans gardien hors des limites de la propriété de celui-ci.

## **Article 47**     Amendes

Quiconque contrevient au présent règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais :

1. pour une première infraction, d'une amende minimale de 100 \$, et maximale de 1 000 \$, si le contrevenant est une personne physique, et d'une amende minimale de 200 \$ et maximale de 2 000 \$, s'il est une personne morale;
2. pour toute récidive qui a lieu dans les deux ans de la déclaration de culpabilité du défendeur d'une amende minimale de 200 \$ et maximale de 2 000 \$ si le contrevenant est une personne physique, et d'une amende minimale de 400 \$ et maximale de 4 000 \$, s'il est une personne morale.

**Merci de votre précieuse collaboration pour une municipalité où il fait bon vivre!**

## POLITIQUE DE GESTION DES PLAINTES ET DES REQUÊTES

La Municipalité de Saint-Épiphane désire prendre toutes les mesures nécessaires pour offrir à sa clientèle citoyenne et ses partenaires un service hors pair et professionnel.

Ainsi, la politique de gestion des plaintes et des requêtes est basée sur les valeurs d'objectivité, d'intégrité et d'impartialité de la Municipalité de Saint-Épiphane ainsi que les principes d'imputabilité, de transparence et de responsabilité que sous-entend une administration publique digne de ce nom.

### 11.6 CLIENTÈLE ADMISSIBLE

Toute personne s'étant sentie lésée peut déposer une plainte à la Municipalité de Saint-Épiphane. Ces personnes peuvent être un contribuable, un groupe de contribuables, des élus, des employés municipaux, des partenaires, etc.

### 11.7 CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ D'UNE PLAINTÉ

Toute personne peut adresser une plainte à la Municipalité de Saint-Épiphane :

- a) en se présentant au bureau municipal sur les heures normales d'ouverture pour déposer sa plainte signée sur le formulaire approprié; et
- b) en envoyant le formulaire prévu à cet effet rempli et signé et disponible sur le site Internet municipal par la poste.

Pour qu'une plainte puisse faire l'objet d'un examen par la Municipalité, elle doit **OBLIGATOIREMENT** remplir les conditions suivantes :

- a) être écrite sur le formulaire approprié et émanant de l'organisation municipale;
- b) être signée, avoir une adresse civique et toutes les autres informations pertinentes pour identifier officiellement le plaignant;
- c) être suffisamment détaillée et contenir tous les renseignements nécessaires permettant la résolution de la situation dénoncée;
- d) être en lien avec des biens municipaux, des services municipaux ou des employés œuvrant pour la Municipalité;
- e) être en lien avec des règlements ou des lois relevant de la compétence municipale;
- f) faire état d'allégations en lien avec des irrégularités ou des manquements à certaines règles de comportement généralement admises dans l'exercice d'une fonction ou d'une tâche municipale; et
- g) se rapporter aux gestes ou aux décisions d'un membre du personnel municipal (rémunéré ou bénévole).

### 11.8 NON-ADMISSIBILITÉ D'UNE PLAINTÉ

Toute plainte ayant un ou plusieurs des critères mentionnés ci-après seront automatiquement rejetées puisque jugées non-recevables.

- a) Une plainte anonyme.
- b) Une plainte comportant un litige privé.
- c) Une plainte relevant ou ayant comme partie prenante une autre instance gouvernementale.
- d) Une plainte déjà traitée.
- e) Une plainte ayant fait l'objet d'une décision judiciaire.

### 11.9 CONFIDENTIALITÉ

La Municipalité est soumise à l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Quelle que soit la nature de l'intervention de la Municipalité, les plaintes demeurent confidentielles en tout temps.

La confidentialité n'empêche cependant pas la production de rapports et la transmission des renseignements suffisamment détaillées pour permettre aux intervenants de bien situer l'objet de la plainte, de comprendre les positions dégagées, de tirer une conclusion et de faire des recommandations.



## Un peu de temps à partager?

La Maison de la Famille du Grand-Portage est présentement à la recherche de personnes bénévoles désireuses de devenir **Tuteurs D'Espoir**.

À ce titre, vous aiderez un enfant du primaire à faire ses devoirs et ses leçons. **Votre aide et votre présence auprès de ce dernier** auront un effet bénéfique sur son estime de soi, sa motivation et sa persévérance à l'école.

### Implication

Une heure ou deux par semaine, selon vos disponibilités, à l'école de l'enfant.

Formation et attestation offertes

### Faites la différence!

Pour information :

M. Charles Goulet

Programme de soutien à la motivation

**418 860-4818**

[intervenancmdf@bellnet.ca](mailto:intervenancmdf@bellnet.ca)

[www.mamaisondelafamille.org](http://www.mamaisondelafamille.org)

## Message pour les endeuillés



Vous vivez le deuil d'une  
personne significative?

Ce deuil est difficile à vivre et les émotions sont pénibles?

Que votre deuil soit récent ou qu'il remonte à quelques années, vous éprouvez toujours une vive souffrance?

Nous pouvons vous aider...

Un groupe de soutien au deuil débutera à Rivière-du-Loup le **17 septembre 2019**.  
(Service gratuit)

Pour vous inscrire ou vous informer, vous pouvez nous joindre au **418-860-3337**.

Laissez-nous un message et un ou une bénévole ayant reçu une formation communiquera avec vous dans les plus brefs délais.

Parler de ses peines,  
c'est déjà se conso-  
ler!

# FAIRE DES ÉCONOMIES ET LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE?

C'est possible grâce au comptoir de récupération mobile du Carrefour d'Initiatives Populaires.

## Dates du comptoir\*

- 24 octobre
- 14 novembre
- 5 décembre
- 16 janvier

16 h 30 à 17 h 30

**Ouvert à tous!**  
**Apportez vos sacs réutilisables et de l'argent comptant!**

Les produits varient selon l'arrivage: pains, fruits, légumes, conserves, produits transformés. etc.

\*S'il n'y a pas de transport scolaire en raison des conditions climatiques, le comptoir mobile n'aura pas lieu.

Centre communautaire  
Innergex Viger-Denonville,  
220 Rye du Couvent,  
Saint-Epiphané,

Pour info: Virginie St-Onge  
418 867-5735 poste 221

# L'IMPORTANCE DE L'HYDRATATION DE LA PEAU

Avec l'arrivée des temps plus froids et suite au bel été ensoleillé auquel nous avons eu droit, votre Uniprix Saint-Antonin tient à vous rappeler que l'hydratation est indispensable pour garder une peau en bonne santé.

Aux changements de saison, notre peau nécessite des soins différents et personnalisés qui nous amènent à adapter notre routine de produits hydratants. Votre cosméticienne saura vous conseiller afin d'adopter les bons réflexes pour protéger votre épiderme des agressions extérieures.

De plus, pour poursuivre notre belle acquisition de produits écoresponsables, nous sommes fiers de vous annoncer l'arrivée de la gamme biocosmétiques ZORAH.

Profiter de la nouvelle saison pour revoir votre routine beauté avec de nouveaux produits haut de gamme, naturels et ultra-performants pour une peau saine et d'apparence jeune. Notez que nous tenons toujours en magasin les marques populaires et indémodables tel que LaRoche Posay, Avene, BioDerma, etc.

Passez-voir votre cosméticienne pour qu'elle puisse mesurer votre taux d'hydratation et vous guider vers les bons produits ou parlez à votre pharmacien de famille pour les problèmes de peau tel que l'eczéma ou la dermatite. Votre Uniprix Saint-Antonin s'efforce d'innover au niveau de son inventaire de produits tout en conservant son légendaire service à la clientèle!



**NOUVEAU**

Gamme de produits biocosmétiques  
écoresponsables ZORAH

**LA ROCHE-POSAY**  
LABORATOIRE DERMATOLOGIQUE

EAU THERMALE  
**Avène**

**BIODERMA**  
LABORATOIRE DERMATOLOGIQUE

## HEURES D'OUVERTURE

Du lundi  
au vendredi 9 h à 21 h  
Samedi 9 h à 17 h  
Dimanche 10 h à 17 h

**LIVRAISON GRATUITE**

**Didier Rioux et Karine Larochelle**  
78-A, rue Principale, Saint-Antonin  
418 605-1545



## LES TROIS MÉDECINES

Nous avons tous entendu parler de la médecine à deux vitesses.

Il y a celle de la voie la plus lente soumise à la bureaucratie un peu mêlée qui égare quelques fois le dossier d'un patient (le mot ici est approprié).

Il y a celle des patients impatientes fortunés qui peuvent eux se permettre de passer outre cette voie très fréquentée.

Il y a aussi celle dite « alternative » ou « médecine douce ». Malgré sa connotation qui semble moins radicale ou efficace, il n'en est rien, car elle collabore à faire augmenter l'efficacité des médecines déjà appliquées.

Nous avons tous déjà entendu une personne de notre entourage dire qu'il avait rendez-vous avec son naturopathe, son kinésiologue, son homéopathe, son ostéopathe, son massothérapeute, son acuponcteur.

Oui, ces nouveaux professionnels sont de plus en plus recherchés pour tous les bienfaits qu'ils peuvent apporter aux personnes souffrantes.

Ha! Je vous entends penser : oui, mais sont-ils fiables tous ces gourous?

Je vous répondrai que dans chaque profession il existe les bons et les moins bons. Il faut trouver « le bon » lorsque c'est possible de le faire pour créer un lien de confiance mutuelle pour le soignant et le soigné.

L'effort que la personne souffrante doit fournir en médecine alternative est la responsabilisation de sa guérison. Ouf! Ça n'est pas tentant! En effet, le praticien agit comme le copilote. Sa principale fonction est de supporter la personne vers ses objectifs de mieux être.

Nous vivons dans un monde où nous voulons des résultats immédiats. Nous sommes des enfants gâtés qui se font dire quoi faire, comment et quand. Il est temps que nous grandissions et que nous devenions responsables de notre santé.

Lorsque bien-être, santé et équilibre feront partie intégrante de notre vie, nous aurons oublié les nombreux efforts nous y menant.

Les peuples autochtones ont compris depuis longtemps. Il nomme même les cycles de La Vie : « roue de médecine », encore une autre! Nous faisons partie de cette nature cyclique et s'adapter à la nature garanti notre survie en santé.

À votre Santé

Linda Gagné, nutrithérapeute



# Récupération des matières dangereuses

Bac bleu situé près du 280,  
rue Bernier

Au garage municipal nous récupérons différents types de matières dangereuses. Je vous ai préparé un petit guide pour vous informer et vous indiquer comment en disposer. La peinture doit être dans son contenant d'origine et celui-ci doit posséder toujours l'étiquette permettant d'identifier le produit. Si celle-ci est abîmée, il est possible d'accepter un contenant identifié à l'aide d'un marqueur (exemple : peinture latex, peinture à l'huile, teinture à l'huile.)

Ne pas transférer les résidus de peinture dans des pots de verre ou de plastique, car ils seront refusés.

## Produits acceptés

Peinture  
Teinture  
Peinture à métal  
Vernis, Époxy (pas mélangé), Laques  
Peinture aluminium  
Protecteur à bois et à maçonnerie  
Peinture en aérosol

Les contenants de ces produits sont recyclables même vides.

## Refusé

Goudron  
Solvant, adhésif  
Aérosols (autres que peinture)  
Peinture granulaire  
Peinture industrielle  
Peinture pour automobile  
Peinture de signalisation  
Peinture à usage artistique  
Tout autre produit non mentionné dans la liste des produits acceptée.

Au garage municipal nous acceptons aussi les piles (sauf celles d'auto et de tracteur à pelouse), les fluorescents, les fluocompacts, encreur de tous genres et vieille huile.

CHAQUE PETIT GESTE EST IMPORTANT, MERCI DE NOUS AIDER À DISPOSER CORRECTEMENT DE CES MATIÈRES QUI ONT UN IMPACT NÉGATIF SUR L'ENVIRONNEMENT.

Madame Julie Paré  
Gestionnaire du réseau d'aqueduc et d'égout



Écocentres  
MRC de Rivière-du-Loup

## L'éco-bulletin

Fermeture hivernale des éco-centres le 2 novembre à 16 h

Rivière-du-Loup	Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup
100, rue Delage, G5R 3P9	151, 1 <sup>er</sup> Rang Est, GOL 3L0
Mardi au samedi : 8 h à 16 h	Lundi et samedi : 8 h à 16 h

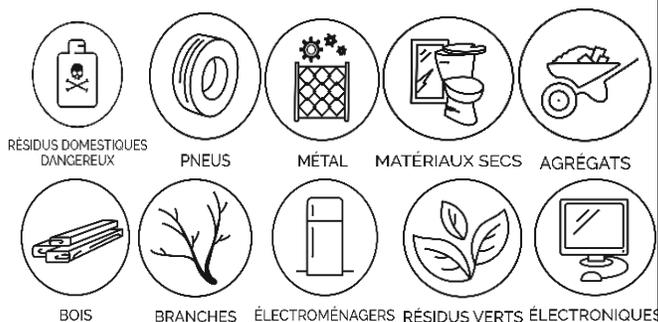
## NOUVEAUTÉ 2019

Prolongation de l'écocentre de Rivière-du-Loup les vendredis et samedis

8, 9, 15 et 16 novembre de 8 h à 16 h  
*\*\* Sauf en cas de tempête de neige \*\**

## Matières acceptées sans frais

Aidez-nous à valoriser nos matières recyclées en triant vos matériaux à l'avance selon les catégories suivantes :



Des frais s'appliquent pour les déchets ultimes

Matelas et meubles rembourrés, matériaux isolants, plastique rigide (vinyle, PVC, etc.), toile, etc.

Nous acceptons des agrégats comme le béton, l'asphalte, la brique, etc.

Pour toute information :  
418 856-2628, poste 0  
www.co-eco.org



# PROJET FILET

## POUR T'ACCOMPAGNER

dans ta démarche  
de retour aux études

## POUR SOUTENIR TES EFFORTS

à régler certains problèmes  
d'ordre personnel ou social

## POUR T'AIDER À CHEMINER

vers un projet de vie

## On est là pour toi!

### LE PROJET FILET

Organisme communautaire  
Dédié à la persévérance scolaire depuis 2010  
Au Centre d'éducation des adultes de Rivière-du-Loup  
S'adresse à des personnes de 16 ans et plus

30, rue Delage, Rivière-du-Loup (QC), G5R 3N8 / 418-862-8277, poste 3692  
/ projet.filet@hotmail.fr

## BIOGAZ RENOUVELABLE ET COMPRIMÉ

Depuis mars dernier, l'usine de biométhanisation de la région de Rivière-du-Loup (SÉMER) se concentre sur la production de biogaz renouvelable comprimé à la suite d'une entente avec la société Énergir.

### BIOGAZ COMPRIMÉ VS LIQUÉFIÉ

Le volume occupé du biogaz comprimé est 300x moindre qu'à l'état de gaz.

Le volume occupé du biogaz liquéfié est 600x moindre qu'à l'état de gaz.



L'approvisionnement nécessite l'installation d'un dispositif pour comprimer le biogaz et le raccorder au réseau souterrain d'Énergir. Cela représente un investissement de 2,3 millions de dollars.

Une fois liquéfié à - 160°C, le biocarburant pourra approvisionner des camions-citernes à partir de son quai de chargement pour être transporté aux stations de ravitaillement du réseau Énergir.

### UTILISATION

- Transports courte distance.
- Chauffer résidences, lieux publics et industries.
- Alimenter des cuisinières au gaz.

- Transports longue distance.
- Industries



Dans les deux cas, le biogaz peut remplacer le mazout dans les industries, ce qui réduit jusqu'à 32% leur émission nette de gaz à effet de serre et élimine les émissions responsables des pluies acides.

Actuellement, la demande et le prix d'achat pour le biogaz COMPRIMER sont plus importants que pour le gaz liquéfié. La nouvelle entente permettrait de dégager 2,5 millions de revenus par année.

## Nos restes de table ont de la valeur, mettons-les au bac brun!

LIGNE INFO  
1 888 856-5552





# BULLETIN D'INFORMATION SÉCURITÉ INCENDIE



## CONSIGNES D'ÉVACUATION

Tout au long du mois de septembre, le service de prévention incendie de la MRC de Rivière-du-Loup procédera à l'évacuation des écoles sur son territoire. Nous en profiterons pour sensibiliser les enfants aux dangers de l'incendie et faire un retour sur les consignes à suivre advenant un incendie à la maison.

Saviez-vous que dans le pire des scénarios, vous auriez environ 3 minutes pour sortir de la maison avant qu'elle ne soit remplie de fumée? Cela inclut le temps de vous réveiller, de comprendre ce qui se passe et d'évacuer la maison. Il est donc très important d'être prêt à toute éventualité.



Si vous ne l'avez pas déjà fait, élaborer d'abord un plan d'évacuation avec les occupants de votre maison afin de déterminer les points suivants :

- Deux sorties possibles pour chaque endroit dans la maison;
- Établissez un point de rassemblement à l'extérieur de la maison;
- Les escaliers et les voies de sortie doivent être libres de tout encombrement;
- Assurez-vous d'avoir au moins un avertisseur de fumée **fonctionnel** par étage;
- Exercez-vous à évacuer!

Advenant un incendie et qu'il y aurait de la fumée visible dans la résidence :

- Évacuez le plus rapidement possible en gardant son calme;
- Ne perdez pas de temps à vous habiller. Tous les camions incendie sont équipés de couvertures qui peuvent vous être remises;
- Ne perdez pas de temps non plus à essayer de sortir vos animaux. Ils sortiront d'eux-mêmes et s'ils ne sont pas en mesure de le faire les pompiers iront les chercher. Votre propre vie est prioritaire;
- Déplacez-vous à quatre pattes pour respirer le moins de fumée possible;
- Fermez toutes les portes derrière vous pour ralentir la progression de l'incendie;
- Toucher les portes et les poignées du revers de la main pour détecter la chaleur, si elles sont chaudes c'est qu'il y a du feu ou de la fumée de l'autre côté. Placez alors des vêtements dans le bas de la porte et sortez par une fenêtre ou une autre sortie;
- **Ne retournez jamais à l'intérieur d'un bâtiment en feu;**
- Composer le 9-1-1 dès que vous êtes sorti.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec les pompiers de votre municipalité ou encore avec le service de prévention de la MRC. Vous pouvez également nous rejoindre sur Facebook à la page « Sécurité incendie MRC Rivière-du-Loup » pour plus d'informations.

Pier-Marc Lebel, Préventionniste à la sécurité incendie

Téléphone : (418)-867-2485 poste 241 Courriel : [pmlabel@mrcrdl.quebec](mailto:pmlabel@mrcrdl.quebec)

# LA PAGE SANTÉ

## Le cannabis et ses effets sur la santé

La légalisation du cannabis à des fins non médicales est entrée en vigueur au Canada le 17 octobre 2018. Le cannabis contient plusieurs composés organiques dont le THC et le CBD. Le THC est responsable en majeure partie des effets psychoactifs de la substance (sensation de bien-être, sociabilité accrue, effet relaxant) alors que le CBD est responsable de l'effet médical, notamment par des propriétés anti-inflammatoire, analgésique et anti-nausée. La consommation de cannabis peut dans certains cas être à visée thérapeutique, c'est-à-dire prescrite par un médecin dans le but de procurer un soulagement des nausées réfractaires ou des douleurs chroniques. Malgré ses bienfaits, la vigilance est de mise car le cannabis peut également engendrer des risques importants pour la santé.

D'abord, des effets indésirables peuvent survenir à court terme, c'est-à-dire dans les heures suivant la consommation du cannabis. Parmi eux, notons l'altération de la perception du temps, un ralentissement physique et mental et une diminution de la concentration. L'attention se trouvant diminuée et le temps de réaction étant prolongé, la conduite automobile est à proscrire après avoir consommé. Il peut également nuire à la capacité de raisonnement et d'apprentissage ce qui peut mener à des difficultés à l'école ou au travail par exemple. Certaines personnes sont sujettes à développer un sentiment de panique ou d'anxiété suite à la consommation, pouvant aller jusqu'à atteindre un état psychotique (idées paranoïaques, hallucinations). Il faut savoir que plus la teneur en THC d'un produit est élevée, plus il risque d'occasionner des effets indésirables et une diminution des facultés. De plus, il n'est pas conseillé de combiner le cannabis et l'alcool, les autres drogues ou les médicaments (notamment les opioïdes et benzodiazépines) puisque de tels mélanges sont susceptibles d'accentuer les effets mentaux reliés au cannabis. D'autres effets d'ordre physique tels qu'une diminution de la pression artérielle et une accélération du rythme cardiaque peuvent survenir suite à la consommation de cannabis. Enfin, un risque d'intoxication est présent lors d'une consommation accidentelle ou s'il est consommé en trop grande quantité.

À plus long terme, une consommation fréquente et prolongée de cannabis nuit à la capacité pulmonaire et endommage les poumons. En effet, la fumée qu'il dégage lorsqu'il est fumé contient des substances semblables à celles contenues dans la fumée de cigarette. Le cannabis peut également contribuer à l'apparition de troubles anxieux ou dépressifs ou encore accentuer des troubles déjà présents. Par ailleurs, un danger de dépendance notable guette les consommateurs assidus de cannabis.

Certaines populations en particulier devraient éviter d'avoir recours au cannabis. Notons d'abord les femmes enceintes ou qui allaitent. Il existe peu de données actuellement pour déterminer les dangers reliés à la consommation de cannabis chez la mère et son bébé. Certaines études font état d'un risque accru chez le bébé de faible poids à la naissance, de naissance avant terme, de problèmes d'origine cardiaque et de troubles de développement, d'apprentissage et de comportement. Pour cette raison, la société des obstétriciens et gynécologues recommande de ne pas consommer du tout de cannabis pendant la grossesse et l'allaitement. Les jeunes sont également ciblés comme étant une population à risque. Le développement du cerveau se poursuivant jusqu'à l'âge de 25 ans, les adolescents qui consomment du cannabis sur une base régulière sont plus à risque de développer des problèmes de santé mentale (dépendance, anxiété, dépression). Une perturbation de la mémoire et de la capacité d'apprentissage des adolescents peut même perdurer jusqu'à plusieurs années après l'arrêt de la consommation.

Marie-Christine Houle,  
pharmacienne pour les  
pharmacies Lépicié et  
Miousse



**Familiprix**  
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

**PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.**

	197, Principale • St-Cyprien, Qc • GOL 2P0 3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • GOL 3L0 25, du Quai • Isle-Verte, Qc • GOL 1K0 535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • GOL 1G0	418 963-3306 418 497-3925 418 898-3111 418 867-3569
---	--	--





## ABC DES PORTAGES REPREND SES ACTIVITÉS

### Ateliers pour améliorer les compétences en lecture, écriture et calcul

- À Rivière-du-Loup au 26, rue Joly (Vieux-Manège)
- Le jour, un à trois après-midis par semaine selon vos disponibilités.
- Lundi soir pour les personnes à l'emploi.

### Service d'écrivaine publique

- Aide pour compléter des formulaires, lire, rédiger ou comprendre un document.
- Gratuit, sur rendez-vous, les mercredis AM.

Inscription ou information : 418 862-9998



**Pierrette & Paulette** veut pouvoir donner l'occasion à chacun de trouver le colocataire idéal, via une plateforme conviviale, simple et sécurisée.

Notre souhait étant de pouvoir aider à réduire l'isolement d'un trop grand nombre de personnes, n'hésitez pas à en parler autour de vous !

### **Découvrez la nouvelle plateforme de colocation dédiée aux 50 ans et plus**

Au Québec, plus d'une personne sur cinq vit seule à l'aube de la retraite, et cette tendance s'accroît les années passant. Ce constat vous interpelle, ou vous connaissez quelqu'un dans cette situation ? Lancé récemment, **Pierrette & Paulette** peut fournir une solution, en proposant aux personnes à partir de 50 ans une alternative pour se loger autrement : **la colocation**.

#### **Les avantages ?**

- Vivre et échanger au quotidien avec quelqu'un qui a des **besoins** et des **préoccupations similaires** ;
- **Réaliser des économies** en partageant un loyer et des frais communs ;
- **Maintenir l'autonomie, tout en rassurant les proches qui savent leur parent bien entouré.**

#### **Le fonctionnement ?**

La plateforme met en relation les personnes qui souhaitent partager leur logement actuel, souvent devenu trop grand, avec d'autres qui souhaiteraient déménager. Pour cela, rien de plus simple : ils peuvent créer gratuitement leur profil puis ensuite publier une annonce correspondant à leur statut de recherche.

## Le comité organisateur de la Fête Nationale

Daniel Thériault, président  
Claudine Gagnon, secrétaire  
Sylvain Michaud  
Jacqueline Jalbert  
François Larouche  
Monique Rossignol  
Vallier Côté

**La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Épiphane** tient à remercier tous ceux et celles qui sont venu nous encourager en participant à notre activité de la Fête Nationale.

Un gros merci à tous ceux et celles qui ont apporté des articles pour la criée!

Un merci spécial à nos généreux commanditaires et à tous les bénévoles qui nous ont aidé pour cet événement!



# UN MONDE DE TRADITIONS

## Camp de jour 2019

Le camp de jour de Saint-Épiphane a connu cette année une belle popularité puisque 39 enfants y ont été inscrits avec une présence journalière s'élevant en moyenne à plus de 25 enfants même si à partir des vacances de la construction l'effectif a sensiblement été revu à la baisse.

Tous les matins, les enfants ont pu débiter la journée avec la danse du camp spécialement conçu par les animatrices.

Chaque semaine une activité « fil rouge » leur a été proposée. Cette activité « fil rouge » en relation avec la thématique générale du camp « Madagascar », changeait chaque semaine et était évolutive de jour en jour pour s'achever définitivement le vendredi.

Les enfants ont également eu la chance de pouvoir participer à 4 différentes sorties leur permettant ainsi d'avoir accès à des activités novatrices ou enrichissantes ainsi qu'à un environnement nouveau et stimulant. Ils ont ainsi pu tout d'abord participer à la coupe des terrains de jeu au camp Vive la Joie de Saint-Modeste. Ils ont ensuite été faire une matinée du footgolf à Cacouna avant de se rendre l'après-midi à la piscine extérieure de Notre-Dame-du-Portage. Ils ont également visité la station scientifique ASTER à Saint-Louis-du-Ha!Ha! Enfin, la dernière sortie a eu lieu au Mont Citadelle à St-Honoré-de-Témiscouata.

D'autre part, grâce à un projet déposé par le service des sports, de la culture et de la vie communautaire et visant à sensibiliser les enfants au monde bioalimentaire, ces derniers sont allés visiter 7 fermes locales différentes durant l'été avant de pouvoir vivre une activité bioalimentaire liée à la visite et animée par les animatrices du camp de jour.



## Camp de jour 2019 (suite)

De plus, de nombreuses autres activités ont occupé les enfants du camp de jour. Certaines d'entre elles étaient directement liées à l'adhésion du camp à la fondation Tremplin santé qui est un organisme de bienfaisance enregistré dont la mission est de soutenir le développement d'environnements favorables aux saines habitudes de vie. Par exemple une animatrice spécialisée dans les activités culinaires est venue animer un atelier pour chaque groupe d'âge (5-6 ans ,7-9 ans et 10-12 ans). Les animatrices ont également mis en place de nombreuses activités liés aux saines habitudes de vie afin d'y sensibiliser les enfants comme par exemple le défi tchin-tchin.

Une collaboration avec le musée du bas-Saint-Laurent a également permis aux enfants d'avoir accès à 2 activités reposant sur le patrimoine de Saint-Épiphane et animé par des intervenants du musée.

Enfin le camp de jour s'est achevé par un dîner hot-dog et un spectacle conçu par les enfants et l'équipe d'animation.

Une grande partie des activités a été rendu possible grâce à différents commanditaires sollicités pour l'occasion et que la Municipalité tient à remercier particulièrement au même titre que les animatrices pour le beau travail réalisé tout l'été avec les enfants.

Construction Paul Thériault et fils inc

Party des déneigeurs

Société Saint-Jean-Baptiste

Contenants et Palettes BSL inc.



CLUB OPTIMISTE  
SAINT-ÉPIPHANE



LES ENTREPRISES  
SLB  
PELLETIER



ECOBLAST L.P

## Soccer 2019

Cet été, seul deux équipes de soccer ont pu être formées à Saint-Épiphane. L'une avec les 4-6 ans (24 enfants) et une pour les 7-9 ans (12 enfants). Toutefois, les 4 joueurs de la catégorie d'âge 10-12 ans qui n'étaient pas assez nombreux pour constituer une équipe ont pu pratiquer l'activité avec les 7-9 ans leur offrant ainsi tout de même la possibilité de jouer au soccer.

Les pratiques se sont déroulées les mardis soir de 18h15 à 19h15 pour les 4-6 ans et de 19h15 à 20h15 pour tous les autres.

Au-delà de ces entraînements, les jeunes joueurs ont pu disputer 6 rencontres inter-municipales ainsi qu'un tournoi de fin saison qui s'est tenu le 16 août à Saint-Arsène.

Les 4-6 ans ont terminé 3<sup>ème</sup> du tournoi sur 6 équipes.

Les 7-9 ans ont terminé 4<sup>ème</sup> du tournoi sur 7 équipes.

Chaque enfant s'est vu remettre à la fin de la saison (quelques jours après le tournoi) une médaille individuelle ainsi qu'une photo souvenir de leur équipe.

La Municipalité tient aussi à remercier Pascal Jalbert, entraîneur, pour son travail et son implication auprès de tous les enfants.



L'équipe des 4-6 ans



L'équipe des 7-9 ans

# Festival de l'épi 2019

Le 24 août s'est tenue la traditionnelle fête de l'épi à Saint-Épiphanie.

Au programme, jeux gonflables et jeux d'eau pour les plus jeunes avec une surprise de taille qui les attendaient à savoir un canon à bulle. Cette activité a pu faire le bonheur des petits et des grands.

Une partie de soccer parent-enfant a également été organisée ainsi qu'un tournoi de fer vaillamment remporté par l'équipe féminine.

Enfin, le festival s'est terminé par un feu de joie bien apprécié de tous.

Le comité des loisirs tient à remercier tous les participants du festival de l'épi ainsi que la Municipalité et tous les commanditaires:

- ♦ LES CHEVALIERS DES 4 CLOCHERS
- ♦ LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS VIGER VILLERAY
- ♦ TRANSPORT YOLAND CÔTÉ
- ♦ BOULANGERIE GADOUA





**Dimanche 15 septembre 2019**

**13 h 00** Inscription

**13 h 10** Réchauffement musical avec Francine Danse Fitness

**13 h 30** Départ

# L'automne à grands pas

**Départ du Centre communautaire**

**Innergex Viger Denonville**

220, rue du couvent, Saint Épiphan QC G0L 2X0

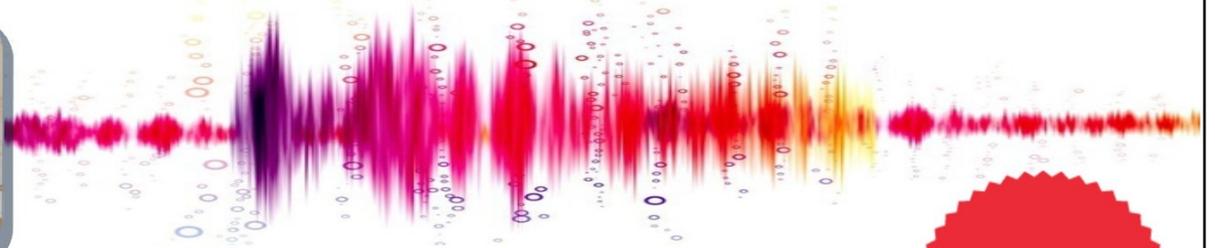
Un parcours total de 7.4 km sera proposé sur la route des sauvages  
Vous aurez la possibilité de vous arrêter quand vous voulez et de monter  
dans le bus qui fermera la marche.

**Activité libre et gratuite pour toute  
la famille.**

**Merci à nos commanditaires**



**Autobus Camille Mailloux**



# Entrainement & Danse Fitness

## Francine Ouellet

**1<sup>ER</sup> COURS  
GRATUIT**

1er cours **GRATUIT** :

Mercredi le 25 Septembre

- ⇒ Danse Fitness à 19h15
- ⇒ Entrainement par intervalles à 20h15 (30 min)

Centre communautaire Innergex Viger Denonville

L'inscription sera la semaine suivante

Pour plus d'information :

Facebook : Entrainement & danse Fitness  
Francine Ouellet 418-867-2432



### HORAIRE :

**LUNDI 19H00 :**

ENTRAINEMENT PAR  
INTERVALLES

**MERCREDI 19H15**

DANSE FITNESS

**MERCREDI 20H15**

ENTRAINEMENT PAR  
INTERVALLES (30 min)

Cours pour enfants :

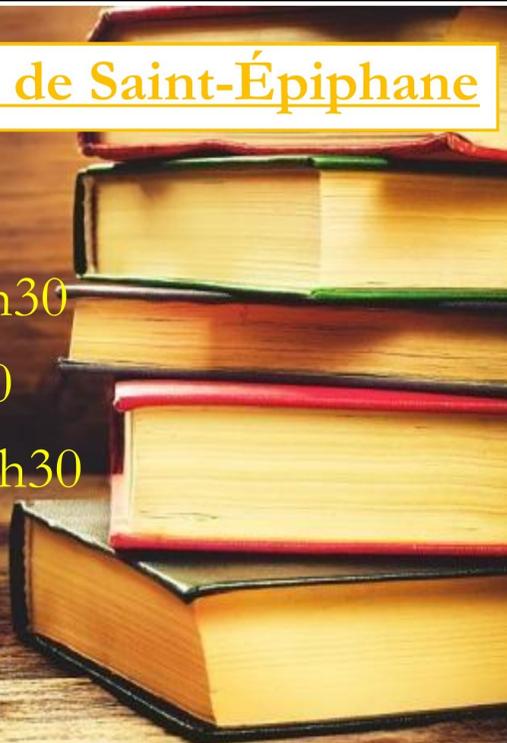
à venir



## Bibliothèque de Saint-Épiphane

### Horaires

- . Mardi 14h30 - 16h30
- . Mardi 19h - 20h30
- . Mercredi 19h - 20h30
- . Samedi 9h - 11h





## Reprise des activités à l'Escadron 282 Rivière-du-Loup

Si tu as entre 12 et 18 ans, deviens cadet à l'Escadron 282 Rivière-du-Loup. Les cadets de l'Air participent à une foule d'activités amusantes et stimulantes. Chacun y trouvera son compte, quels que soient ses goûts personnels.

À l'Escadron 282 Rivière-du-Loup tu pourras développer tes habiletés dans le maniement de cartes et boussoles, du GPS, de l'orientering, des premiers-soins, et de la survie en forêt.

Les cadets à l'Escadron 282 Rivière-du-Loup participent à des activités passionnantes comme le tir à la carabine et le biathlon, des compétitions sportives, des visites culturelles, des camps d'été, etc.

Chaque cadet de l'Air de l'Escadron 282 Rivière-du-Loup aura la chance de participer à des activités de vol, alors que certains des plus mordus de l'aviation pourront même obtenir leur brevet de pilote privé. Que ce soit à titre de pilote de planeurs ou d'avions.

Tu peux t'inscrire dès maintenant à l'adresse électronique [escadron282@videotron.ca](mailto:escadron282@videotron.ca).

### C'est gratuit

Les inscriptions se font tout du 15 août au 30 septembre auprès du Capitaine Ghislain Roy au manège militaire ou à l'adresse électronique [escadron282@videotron.ca](mailto:escadron282@videotron.ca).

Capt Ghislain Roy, commandant

Escadron 282 Rivière-du-Loup,  
327, Boulevard Armand-Thériault,  
C.P. 577,  
Rivière-du-Loup, Québec, G5R 3Z1  
Téléphone : (418) 894-8979  
Adresse électronique : [escadron282@videotron.ca](mailto:escadron282@videotron.ca)

## **L'intimidation : un problème que les jeunes ne peuvent pas toujours résoudre eux-mêmes**

**Saviez-vous que, dans la plupart des cas, une intervention de quelques minutes suffit pour faire cesser l'intimidation?**

**Particulièrement si l'adulte agit rapidement et chaque fois qu'il y a un incident.**

Certains gestes d'intimidation physique, psychologique et sociale peuvent être posés dès l'âge de 4 ans et d'autres formes d'intimidation peuvent apparaître durant l'adolescence. Par exemple, le harcèlement sexuel et l'agression dans les fréquentations amoureuses commencent habituellement au début du secondaire.

L'intimidation est une relation de pouvoir difficile à changer sans l'intervention d'un adulte.

Si un enfant vous demande de l'aide pour résoudre un problème d'intimidation, qu'il en soit victime ou témoin, il a peut-être besoin de **paroles de réconfort et de conseils pratiques**. Utilisez votre jugement en adaptant vos conseils aux circonstances et demandez-lui le plus de précisions possible.

Si vous êtes témoin d'un incident d'intimidation, parlez avec les jeunes qui sont agressifs, faites-leur comprendre le tort qu'ils causent et demandez-leur de reconnaître leurs torts devant les jeunes qui ont souffert de leur comportement. Cela permet généralement de rompre le cycle.

Si un jeune vous informe que quelqu'un est victime d'intimidation, écoutez et prenez ses affirmations au sérieux même si l'incident semble insignifiant, par exemple, s'il s'agit d'injures. Généralement, les jeunes ne décident d'en parler aux adultes qu'en dernier ressort.

Parents, tuteurs et adultes responsables d'enfants et d'adolescents, vous trouverez des conseils sur comment intervenir chez les victimes et témoins d'intimidation, de 4 à 11 ans et de 12 à 17 ans, en consultant la page Web **Intimidation**.



Le Service de soutien aux proches aidants et le Service d'information aux aînés du Centre d'action bénévole des Seigneuries vous invitent à une formation pour mieux gérer votre anxiété afin d'en faire un moteur qui vous pousse à vous dépasser !

## Anxiété, sois mon invitée !

Présentée par Alexandra Martineau-Duguay, intervenante pour Santé mentale

Mercredi, 9 octobre  
De 18h30 à 20h00

Unité Domrémy  
4, Rue de Gaspé  
Rivière-du-Loup

Activité gratuite. Grand public.  
Inscription obligatoire  
418 867-3130, poste 217 ou  
418 867-8011



Service  
d'information  
aux aînés  
de la MRC de Rivière-du-Loup

COMITÉ PROCHES AIDANTS  
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP



**L'APPU** POUR LES  
PROCHES AIDANTS  
D'AÎNÉS

BAS-SAINT-LAURENT

LES ENTREPRISES  
**SLB**  
PÉLLETIER

Fabrication et installation d'équipements  
industriels - Usinage - Soudure - Découpe au plasma HD

Tél: 418-862-0833  
Fax: 418-862-0862

119, rue Viger  
Saint-Éphane (Québec) G0L 2X0

RBO: 8331-9483-16  
CWB

slbpelletier@live.ca  
www.slbpelletier.ca



248, rue Deschênes Est  
Saint-Éphane (Québec) G0L 2X0  
Cellulaire : 418 860-9983

### TRANSPORT - EXCAVATION

- Terre jaune • Terre noire
- Terre mélangée
- Gravier • Abrasif
- Sable filtrant
- 0-3/4 tamisé
- Gravier concassé 0-3/4 (MG20)

### LOCATION DE MACHINERIES LOURDES

- Camion • Pelle
- Bulldozer
- Camion à neige
- Fardier • Compacteur

**pouvant faire l'objet d'une ristourne**

La Caisse Desjardins de Viger et Villaray désire informer la population que les personnes ou sociétés qui ont quitté la Caisse au cours de l'année 2018 et qui n'ont pas reçu de communication de la part de celle-ci pourraient avoir droit à une ristourne selon leur utilisation des produits et services de leur caisse en 2018.

Communiquez avec madame Caroline Bélanger  
au 418 898-2061 Poste 7168122

**Siège social**

91, rue Saint-Jean-Baptiste  
L'Isle-Verte (Québec) G0L 1K0  
418 898-2061 ou 418 497-3901  
Sans frais : 1 888 497-3901

**Affilié à Desjardins**

**Entreprises  
du Bas Saint-Laurent**  
Téléphone : 418 863-4058

**En tout temps :**



[www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)

1 800 CAISSES  
m.desjardins.com

**CERCLE DES FERMIÈRES**

*Saint-Épiphane*

*Rachelle Caron*

*Présidente*

**418-862-6543**



- Mini excavatrice Kubota KX-121-3
- Tracteur John Deere 5420 65 HP
- Trailer dompeur Normand
- Trailer 24 pieds (dompeur)
- Génératrice 4800 Watts
- Pompe à eau Honda 2"
- Débroussailleuse 7 pieds
- Équipements pour pelouse
- Échaffaudage hydraulique (Skyjack 7135)



**LOCATION  
DAN PELLE**

128, 2<sup>e</sup> Rang Ouest  
Saint-Épiphane (QC) G0L 2X0

Maison: **418 862-8380**  
Cell. 1: **418 863-2014**  
Cell. 2: **418 860-9983**

**Daniel Pelletier, prop.**



**CONSTRUCTION**  
Paul Thériault et fils inc.

208, rue Viger  
Saint-Épiphane (Québec)  
G0L 2X0  
Tél.: 418 867-2576  
Télec.: 418 867-8054

Entrepreneur général  
Construction et  
rénovation en bâtiment

R.B.Q. : 5665-7307-01

**NOUVEAU DÉVELOPPEMENT à Saint-Épiphane**

*S'unit pour prospérer*



*Faites-nous confiance pour la construction de votre future habitation!*

**Prix des terrains plus qu'avantageux**

Rue Caillouette  
Superficie des terrains:  
± 10 000 pi<sup>2</sup> (930 m<sup>2</sup>)  
Largeur (façade):  
80 pi (24,4m)

Veillez noter les dates des séances prévues par le Conseil municipal pour toute l'année 2019, à 20 heures, au Centre communautaire Innergex Viger Denonville, 220, rue du Couvent :

- Lundi 14 janvier 2019
- Lundi 11 février 2019
- Lundi 11 mars 2019
- Lundi 8 avril 2019
- Lundi 6 mai 2019
- Lundi 10 juin 2019
- Lundi 8 juillet 2019
- Lundi 5 août 2019
- Lundi 9 septembre 2019
- Lundi 7 octobre 2019
- Lundi 11 novembre 2019
- Lundi 9 décembre 2019



Votre organisme a-t-il des communiqués à faire paraître ?

Votre association veut-elle faire connaître ses services ?

Profitez de votre journal L'ÉPIPHANOIS pour informer la population.

Prochaine publication :  
15 décembre 2019.

Vos messages doivent nous parvenir avant le 10 décembre.



PIÈCES D'AUTO  
M. MICHAUD INC.

36 TACHÉ OUEST  
ST-HUBERT DE RIVIÈRE-DU-LOUP  
QC, G0L 3L0

Tél: (418)497-2478  
Fax: (418)497-2903

**STIHL**<sup>®</sup>  
Vente et services

**SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE**

SAINT-ÉPIPHANE

*Daniel Thériault, président*

Tél. : (418) 862-4326



## DÉPANNEUR 4 COINS

205 rue Viger, Saint-Épiphane, G0L 2X0, 418-862-4872

- Agence SAQ.
- Comptoir de fruits et légumes.
- Sélection de viande.
- Mets préparés.
- Produits de boulangerie.

*Au plaisir de vous servir !*



Distributeur des pièces [WWW.FREIGHTLINERRDL.COM](http://WWW.FREIGHTLINERRDL.COM)



100, BOUL. INDUSTRIEL, C.P. 325, RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC) G5R 3Y9

1 800 392-3192 • 418 862-3192

# QUI FAIT QUOI À SAINT-ÉPIPHANE ? Qui doit-on appeler ?



## CONSEIL MUNICIPAL

### Courriel

Renald Côté, maire	renald6@hotmail.ca
Pâquerette Thériault, conseillère siège 1	direction@saint-epiphane.ca
Vallier Côté, conseiller siège 2	valmunicipal@gmail.com
Caroline Coulombe, conseillère siège 3	carocoul@hotmail.com
Abel Thériault, conseiller siège 4	abelthe@hotmail.com
Guillaume Tardif, conseiller siège 5	guillaumetardif.S5@gmail.com
Sébastien Dubé, conseiller siège 6	zappa201@hotmail.com

## OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

Maire, Renald Côté	862-0052, # 23
Directeur général et sec.-trésorier, Stéphane Chagnon	862-0052, # 21
Adjointe administrative, Édith Dionne	862-0052, # 20
Trésorière adjointe, Nadia Bérubé	862-0052, # 25
Agente de développement, Marie-Ève Ouellet	551-8105
Capitaine, Dany Dubé, résidence	862-2173
Capitaine, Dany Dubé, caserne	862-0052, # 41
Inspectrice en bâtiments et environnement Julie Lemieux	862-0052, # 22
Gestionnaire du réseau aqueduc/égout, Julie Paré	862-0052, # 27
Directeur des travaux publics, Éric Albert	862-0052, # 28
Technicien en loisirs, Fabrice Lorenz	862-0052 # 48
<b>URGENCES (cellulaire voirie)</b>	<b>714-4523</b>

## HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le mardi de 14 h 00 à 16 h 00 et de 19 h 00 à 20 h 30

Le mercredi de 19 h 00 à 20 h 30

Le samedi de 9 h 00 à 11 h 00



## HORAIRE DUBUREAU MUNICIPAL

Lundi	9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 30
Mardi	9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi	9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 30
Jeudi	9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi	9 h 00 à 12 h 00 - Fermé pm

## BÂTIMENTS MUNICIPAUX

**418**

Caserne pompiers	862-0052, # 41
Bibliothèque	862-0052, # 45
Bureau du maire	862-0052, # 23
Bureau municipal	862-0052
Salle Desjardins	862-0052, # 46
Garage municipal	862-0052, # 28
OMH de Saint-Épiphane	862-3580
Maison des jeunes	862-7085
Église (Fabrique)	862-3022

## URGENCE

Police (centrale)	911 ou 310-4141
Police (poste RDL)	418-862-6303
Service Incendie	911
Ambulance	911 ou 418 867-4411
CLSC Rivières et Marées	418-868-1000, option 2, <i>*Point de services de Saint-Épiphane</i> option 2
Service Info-Santé / Info-Social	811
Sécurité civile	1 866 776-8345



Tous les textes du journal L'Épiphanois sont lus et corrigés mais il se peut qu'il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprises. Ces articles nous arrivent parfois en format pdf donc il est impossible d'y faire des modifications.

Merci de votre indulgence !



## VOTRE JOURNAL MUNICIPAL L'ÉPIPHANOIS



est publié à tous les trois mois et distribué en 380 copies.

Rédaction et mise en page :

Édith Dionne, Stéphane Chagnon, Fabrice Lorenz  
et Renald Côté